

C. CWS 16
-08

Le 30 août 2011

Objet : Report de la deuxième session du Comité des normes de l'OMPI

Madame,
Monsieur,

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale de l'OMPI examinera les questions relatives au mandat du Comité des normes de l'OMPI (CWS) (voir le document [WO/GA/40/17](#)) à sa quarantième session qui se tiendra du 26 septembre au 5 octobre 2011. En conséquence, il ne sera pas possible de tenir la deuxième session du CWS en novembre 2011. À la suite de la décision de l'Assemblée générale de l'OMPI sur la question, le Bureau international vous informera des nouvelles dates de cette session, qui se tiendra probablement au cours du premier trimestre de 2012.

Sur la base du rapport de ladite session de l'Assemblée générale de l'OMPI et de sa décision sur le mandat du CWS, le Bureau international établira le document de travail sur les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier du CWS en vue de son examen et de son approbation lors de la deuxième session du CWS.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.



Yo Takagi
Sous-directeur général